

La Newsletter des Maisons du Droit et des Migrations de Tunis et Sfax Juin 2018

17 Rue Khaled Ibn El Walid – 1082 Mutuelleville, Tunis
Tél : (+216) 71 28 74 84

Immeuble Phénicia – Bloc C – 2e étage 1 – 1 avenue Nasriya - 3027 Sfax El Jedida
Tel : (+216) 74 400 417

E-mail : contact@maison-migrations.tn
www.maison-migrations.tn

Au sommaire de cette édition :

Bilan du projet Plateforme Migrants Grand Tunis et Sfax

Nos actualités à Tunis

- Nouvelle publication : « Recueil des textes juridiques tunisiens relatifs à la migration »
- Célébration de la fête de l'Aïd
- Ciné Asile : « The good lie »

Nos actualités à Sfax

- Réunion de coordination
- Soirée Ramadanesque
- Formations autour du genre et de la migration

Actualités des partenaires

- ATSR UNFPA : Séance d'information et de sensibilisation des migrants sur leurs droits en santé sexuelle et reproductive
- UNHCR : célébration de la Journée mondiale des Réfugiés

Actualités de la migration

- Aquarius, Lifeline : entre sauvetages en mer et crises diplomatiques
- Accord européen sur la migration : Introduction du concept de « plateformes régionales de débarquement »...
- ... Un concept qui rencontre peu d'enthousiasme auprès des pays concernés

Bilan du projet Plateforme Migrants Grand Tunis et Sfax (PMGTS)

Le projet Plateforme Migrants Grand Tunis et Sfax, PMGTS a touché à son terme au 30 juin dernier.

Ce projet vise à renforcer notre permanence d'accueil et à créer un espace de formations, débats et ressources à Sfax et à développer les capacités d'intervention opérationnelle et de plaidoyer de la société civile sfaxienne pour la défense du droit des migrants réfugiés, mineurs non accompagnés et victimes de la traite.

En résumé, le projet PMGTS c'est :

24 formations données, qui ont formé des représentants de **40 associations à Tunis et à Sfax**

528 personnes ont été accompagnées par le biais de nos deux permanences d'accueil, jusqu'en 2017

9 micro-projets d'insertion économique pour les migrants ont été soutenus sur le Grand Tunis

7 projets menés par des associations de la société civile et soutenus par terre d'asile Tunisie ont promu la cohésion sociale et la protection des personnes migrantes dans toute la Tunisie

23 associations ont participé au système de référencement pour une prise en charge complète des migrants accompagnés par la permanence d'accueil

13 réunions de coordination ont été mises en place à Tunis et Sfax avec près de 40 associations actives ou touchées par la migration à Sfax et à Tunis

44 associations différentes ont participé à nos débats à Sfax et autant à Tunis.

Nous remercions nos collaborateurs, amis de la maison du droit et des migrations et nos partenaires pour leur confiance et efforts pour une meilleure prise en charge des migrants vulnérables sur le Grand Tunis et Sfax !

MERCI

Nos actualités à Tunis

Nouvelle publication : « Recueil des textes juridiques tunisiens relatifs à la migration »



Dans le cadre de leur partenariat, l'Observatoire National de la Migration (ONM) et Terre d'Asile Tunisie ont élaboré un recueil de textes juridiques relatifs à la migration, qui réunit toutes les normes en droit tunisien s'appliquant aux étrangers. En effet, la migration des personnes est un enjeu capital en Tunisie et se place au centre des défis économiques, politiques et sociaux que rencontrent le pays. Ce recueil juridique, d'instrument judiciaire, a été compilé par Imène Hammami (TAT) et Monia Chebbi (ONM), sous la direction de Sana Bousbih, directrice de Terre d'asile Tunisie, et d'Ali Belhaj, directeur de l'Observatoire National sur la Migration, vise à y apporter des réponses légales appropriées sur des problématiques liées à la migration. Il est destiné aussi bien aux

spécialistes de la question migratoire qu'au grand public. La diversité des thèmes abordés dans ce recueil, éclaire sur le droit des migrations qui ne se limite plus seulement aux questions de mobilité mais qui est élargi aux domaines économiques, sociaux et politiques.

La publication est disponible en version papier à la Maison du Droit et des Migrations, et auprès de l'Observatoire National sur la Migration dans la limite du stock disponible.

Célébration de la fête de l'Aïd

En partenariat avec l'Observatoire Culturel Tunisien, Terre d'Asile Tunisie a organisé le vendredi 15 juin à l'occasion de l'Aïd el Fitr et la journée Mondiale des réfugiés, une fête pour les familles bénéficiaires de l'association. Elle a permis à tous – familles et équipe de Terre d'Asile Tunisie – de vivre un moment de partage à travers notamment la distribution de jouets et autres cadeaux aux enfants. Grâce à Mohamed Ben Slama et son groupe, au rythme du [Haoussa](#). Cette célébration s'est faite en musique dans la joie et la bonne humeur.



CinéAsile : « The Good lie »

Le 20 juin, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés et dans le cadre de la série de projections-débats autour des questions de migration et d'asile, "CinéAsile", nous organisons une soirée autour du film "the Good Lie" du réalisateur Philippe Falardeau. Inspirée de faits réels, il s'agit de l'histoire de 4 orphelins soudanais qui gagnent le droit d'immigrer aux Etats-Unis à la suite d'un tirage au sort. La soirée a regroupé une vingtaine de personnes, qui ont entamé après le film une discussion sur le fait de quitter son pays, qu'il soit volontaire ou contraint.

HOW FAR
WOULD YOU GO TO
STAY TOGETHER?



Nos actualités à Sfax

Réunion de coordination

Le 11 juin, une réunion a été organisée avec l'OIM autour du système de référencement pour l'assistance aux migrants à Dar Kammoun, dans la médina de Sfax. Cette réunion avait pour objectif la présentation la « rosace » cartographiant les acteurs non-gouvernementaux, opérant dans le domaine de l'assistance au public migrant à Sfax, et sa diffusion auprès de ces différents acteurs. Les activités et les nouveautés de Terre d'asile Tunisie, de l'OIM et des différents partenaires ont également été présentées.



Soirée ramadanesque



Le mardi 12 juin, nous avons organisé un dîner et une « soirée ramadanesque » dans l'espace de l'église catholique de la ville. Cette activité a rassemblé une quarantaine de personnes : partenaires et ami(e)s de la MDM de Sfax. L'objectif de cette activité était de partager des bons moments autour d'un délicieux dîner, de la belle musique, des jeux de société et la discussion entre partenaires et invité(e)s dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Formations autour du genre et de la migration

Dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités des partenaires associatifs, la Maison du Droit et des Migrations de Sfax a organisé deux formations, les samedi 23 et dimanche 24 juin. La première s'intitulait « **Les violences basées sur le genre : conséquences sur le public migrant** ». Cette formation a été assurée par Ines Tlili de l'ONG espagnole NOVACT. Son objectif : présenter les différents types de violences basées sur le genre et expliquer ses impacts sur la population migrante.



La deuxième formation intitulée « **Le droit des migrants et l'approche genre des minorités** » a été assurée par Imene Hammami, chargée des affaires juridiques à la Maison du droit et des Migrations à Tunis. Une formation riche en information et en échange, en présentant le droit des migrants et en expliquant l'approche genre des minorités.

Actualités des partenaires

ATSR et UNFPA : Séance d'information et de sensibilisation des migrants sur leurs droits en santé sexuelle et reproductive

Dans le cadre de la coopération entre l'Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction (ATSR) et l'UNFPA qui vise à appuyer le plaidoyer pour la promotion des droits en santé sexuelle et reproductive des migrants en Tunisie, une première séance d'information et de sensibilisation des migrants sur leurs droits en santé sexuelle et reproductive a été conduite le 29 juin. Elle s'est réalisée en partenariat avec Terre d'Asile Tunisie, notre collègue Mariam Mzoughi y a animé les différents ateliers. L'objectif était de renforcer les capacités des migrants pour qu'ils soient partie prenante du plaidoyer pour la promotion de leurs droits. Une série de sessions similaires est planifiée durant l'année 2018.



UNHCR : Célébration de la Journée mondiale des Réfugiés

Le samedi 30 juin à la Cité de la Culture de Tunis, le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a organisé un événement dédié à la journée mondiale des réfugiés, qui mettait à l'honneur les réfugiés et demandeurs d'asile. Mme Naziha Laabidi, ministre des femmes, de la famille et de l'enfance, y a déclaré que son département traite le dossier des réfugiés sur la base des dimensions humanitaires et des droits de l'homme, loin de toutes formes de discrimination.

Au cours de cette journée, a été présenté un documentaire mettant en lumière la situation des réfugiés en Tunisie ainsi que les efforts déployés en vue de les intégrer au monde des études et sur le marché du travail. Enfin, des réfugiés qui ont mené à bien des projets économiques et des entreprises qui en emploient, ont été honorés durant cette journée.



Actualités de la migration

L'Aquarius et le Lifeline : entre sauvetages en mer et crises diplomatiques

Le mois de juin a été rythmé par plusieurs sauvetages en mer qui ont débouché sur des crises diplomatiques entre pays européens. Ainsi, l'odyssée des 629 migrants de l'Aquarius secourus par les ONG SOS Méditerranée et Médecins Sans Frontières (MSF), qui avaient été refusés par l'Italie et Malte et ignorés par la France, a pris fin dimanche 17 juin avec leur arrivée en Espagne. Le refus par les autorités italiennes d'accepter sur leur territoire ces migrants a éveillé de vives tensions et mis en question la politique migratoire de l'Europe.



Photo Roberta Basile / IPA agency/Maxppp

Dans un enchaînement de faits similaires, le navire humanitaire Lifeline, affrété par l'ONG allemande Mission Lifeline et bloqué en mer durant une semaine avec 233 personnes à son bord a finalement débarqué à Malte le 27 juin.

A l'origine de cette « crise de la solidarité en Méditerranée » : la fermeture des ports italiens aux bateaux de sauvetage de migrants ordonnée par le gouvernement, tant qu'un accord répartissant les responsabilités de l'accueil des migrants au sein de l'UE ne sera pas trouvé.

Plus d'informations dans les articles de [Libération](#) (17 juin) et du [Monde](#) (27 juin).

Accord européen sur la migration : Introduction du concept de « plateformes régionales de débarquement »...

Un sommet entre les pays de l'Union européenne organisé le 28 et 29 juin à Bruxelles a permis, sous la pression du Premier ministre italien, de conclure un accord sur la migration, dont la mise en œuvre concrète reste à définir. Les propositions adoptées restent en effet vagues et peu contraignantes. Parmi celles-ci, l'accord prévoit la création de « centres contrôlés » sur le territoire européen, afin de distinguer les personnes en fonction de leur situation.

Parmi les mesures prévues, les dirigeants sont également invités à « examiner » le concept de « plateformes régionales de débarquement » qui se situeraient à l'extérieur de l'Europe. Ces plateformes, censées être établies en Afrique du Nord notamment auraient pour vocation d'accueillir les migrants sauvés en Méditerranée et d'identifier ceux pouvant prétendre à la protection internationale.

Plus d'informations dans la Veille Europe de juin 2018 de [France Terre d'asile](#).

... Un concept qui rencontre peu d'enthousiasme auprès des pays concernés



Photo d'illustration. CP : AP

L'idée de voir les pays frontaliers de l'UE gérer les candidats à la migration vers l'Europe, n'est visiblement pas partagée par les pays concernés.

Ainsi, concernant la Tunisie, le ministre des Affaires étrangères Khemaïes Jhinaoui a affirmé « *qu'aucun camp de réfugiés ou groupements de migrants secourus aux larges de la Méditerranée* » ne sera mis en place dans le pays. Selon lui, cette idée émanant de

certains pays européens ne résoudra pas le problème, alors que la Tunisie favorise une autre approche basée sur la facilitation et l'organisation de la migration (voir article de [Webdo](#) du 28 juin). Un positionnement déjà affirmé plus tôt par l'ambassadeur de Tunisie auprès de l'Union Européenne, Tahar Chérif (voir [article Webdo](#) du 21 juin). Cette question avait d'ailleurs été abordée par l'Allemagne l'an dernier, et avait rencontré un refus catégorique du gouvernement tunisien.

Même son de cloche du côté du Maroc et de l'Algérie : Nasser Bourita, ministre marocain des Affaires étrangères, dénonçait des « solutions faciles » et des « mécanismes contre-productifs », tandis qu'Abdelkader Messahel, le chef de la diplomatie algérienne, a exclu l'ouverture « d'une quelconque zone de rétention » (voir [article de Jeune Afrique](#) du 29 juin).